

TABLE RONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Palais des Académies

Bruxelles, le 14 décembre 2009

Intervention du Ministre Jean-Claude MARCOURT

Mesdames, Messieurs,

Le Processus de Bologne a aujourd'hui dix ans et le décret qui le met en œuvre en Communauté française un peu plus de cinq. Si beaucoup d'avancées ont été réalisées depuis lors, je ne pense pas que nous puissions dire que le modèle qui se dessine soit totalement abouti.

En d'autres termes, avons-nous vraiment intégré l'esprit de Bologne et, notamment, cette révolution intellectuelle qui consiste à envisager des cycles et non plus des années d'études ? Des crédits et non plus des heures de cours ? Des baccalauréats de trois années et des masters de deux ans et non plus des graduats et des licences ? Des académies et des pôles et non plus des institutions isolées les unes des autres ?

De même, avons-nous réellement donné à la formation tout au long de la vie (le « Lifelong Learning ») la place qui lui revient, qu'il s'agisse de possibilités de reprise d'études, y compris pour des demandeurs d'emploi, de formations à horaire décalé ou d'activités de maintien à niveau de nos diplômés ? Bologne en avait pourtant fait une de ses priorités.

La question qui se pose à nous aujourd'hui est on ne peut plus claire : quel enseignement supérieur voulons-nous pour demain ?

Le débat sur l'Enseignement supérieur est marqué par les sensibilités des époques.

Ainsi, il fut un temps où on se préoccupa beaucoup du pouvoir de la science et de la technique sur le monde et l'humanité.

Aujourd'hui, tout en poursuivant ce questionnement, c'est l'organisation même d'un Enseignement supérieur européen qui oriente notre réflexion et, à l'intérieur de celui-ci, l'évolution que devra immanquablement connaître le nôtre, en Wallonie et à Bruxelles, en s'y inscrivant.

Et puis, il y a, me semble-t-il, pour l'Enseignement supérieur, un autre défi, c'est, même si l'avoir accepté ne fut pas évident, l'affirmation des interactions bénéfiques de cet enseignement et de la société.

Il me semble pertinent d'envisager également l'Enseignement supérieur comme un facteur de développement économique, et la Recherche en termes de retombées sociales. Il s'agira pour eux de répondre à des besoins économiques, tout en gardant une capacité de distance à l'égard de cette exigence.

L'Enseignement supérieur est, plus que jamais, concerné par l'évolution générale de la société, tant parce qu'il doit l'intégrer, que parce qu'on est légitimement en droit d'attendre de lui qu'il influence cette évolution.

Comme un grand nombre d'entre vous me l'avait suggéré, j'ai dès lors pensé, à mon tour, qu'il fallait qu'ait lieu un large débat participatif sur l'avenir de l'Enseignement supérieur en Communauté française et sur son évolution dans le paysage européen.

Cette Table ronde de l'Enseignement supérieur sera, j'y fonde mes espoirs, j'y place toute ma volonté, le lieu de ce débat.

L'objectif est clair. Il s'agit de définir, avec tous les acteurs concernés (étudiants, enseignants, Ecoles Supérieures des Arts, Universités Hautes Ecoles, enseignement supérieur de promotion sociale, ...), un projet global cohérent pour notre enseignement supérieur.

Il est évident que l'évolution est d'ores et déjà en cours.

De 1994 à 1999, le système de collation des grades académiques a été fondamentalement revu et les Hautes Ecoles et les Ecoles supérieures des Arts ont été créées.

2004 fut l'année de la mise en œuvre du Processus de Bologne ; la nomenclature et la durée des études furent repensées, les missions de l'Enseignement supérieur redéfinies, les collaborations préconisées, les Académies et les Pôles universitaires créés.

Depuis lors, de nombreuses fusions ont eu lieu, d'autres sont en cours de finalisation. D'autres projets sont aujourd'hui en gestation.

Quoi qu'il en soit, je sais que la mise en commun des moyens de plusieurs établissements ne s'effectue pas sans difficulté. Il faut coordonner l'accueil et l'encadrement d'un nombre multiplié d'étudiants tout en garantissant l'esprit d'équipe et la cohésion des projets pour un personnel beaucoup plus nombreux.

Parmi les fusions, toutes réalisées au cas par cas, les exemples de réussite ne manquent pas. Et cela me pousse à croire qu'il est sans doute plus productif de s'inspirer de ces succès que d'adopter une position de repli face aux défis.

Mais ne nous voilons pas la face. Notre enseignement supérieur peut aussi paraître disparate. Il peut souffrir parfois d'un manque de cohérence.

Or, il est un fait que la lisibilité de notre système d'enseignement et de son organisation est un des enjeux fondamentaux du Processus de Bologne.

Des adaptations ont eu lieu. D'autres seront nécessaires.

Nos établissements d'enseignement supérieur ont dû procéder, au cours des dernières années, à l'adaptation de leur organisation et du contenu de leurs programmes d'études, ce qui les conduit, à juste titre, à émettre le souhait d'ajustements de la législation et de la réglementation.

Et c'est très certainement une raison supplémentaire d'organiser la réflexion que nous lançons tous ensemble aujourd'hui.

La Communauté Wallonie-Bruxelles a la chance de pouvoir proposer un enseignement supérieur de grande qualité.

Je relèverai ici quatre points qui me paraissent extrêmement positifs mais je pourrais en citer bien d'autres.

Nous disposons, premièrement, d'institutions d'enseignement réputées sur le plan international. Si l'on considère l'ensemble des forces vives de nos Universités, de nos Hautes Ecoles et de nos ESA, nous pouvons être particulièrement fiers du travail qui est accompli sur un si petit territoire de 4,5 millions d'habitants.

Deuxièmement, le taux d'étudiants qui, chez nous, entament et terminent avec succès des études supérieures est un des plus élevés d'Europe. L'OCDE elle-même l'a encore relevé très récemment.

Troisièmement, la distance, particulièrement raisonnable, qui sépare les différentes institutions entre elles à Bruxelles et en Wallonie permet à un grand nombre d'étudiants d'éviter de trop grands déplacements.

Enfin, quatrièmement, le coût des études reste, chez nous, relativement modéré par rapport à bien d'autres pays, et même si je suis vraiment conscient que nous devons poursuivre les efforts en la matière.

Au nombre des thèmes abordés lors de notre Table ronde, nous ne devons faire l'impasse sur aucune question.

Tout d'abord, la logique des réseaux telle que nous la connaissons depuis un siècle et demi est-elle encore appropriée à ce jour ? Une logique territoriale ne serait-elle pas plus pertinente ? Est-il vraiment judicieux de nous livrer à une concurrence interne entre institutions sur un si petit territoire, quand la concurrence internationale se fait sans cesse plus redoutable ?

Peut-on apporter les mêmes réponses à l'Enseignement et à la Recherche ? Aux Universités et aux Hautes Ecoles ? Et qu'en est-il alors de l'enseignement artistique ou de l'enseignement de promotion sociale ?

Nous aurons aussi à aborder la thématique du financement, celle de l'ouverture à la société et des services que la collectivité est en droit d'attendre de notre enseignement supérieur.

Autant de questions qui seront au cours de nos échanges des prochains mois.

Voilà, succinctement énumérés un certain nombre d'enjeux pour lesquels il nous appartiendra de définir ensemble des objectifs à atteindre.

Je n'ai nullement l'intention de poser un quelconque moratoire sur les collaborations, les rapprochements entre institutions ou sur quoi que ce soit d'autre d'ailleurs. Mais j'aimerais que nous prenions le temps de la réflexion avant de rendre inéluctables des dispositions qui redessineront le paysage de notre enseignement supérieur, qui devront garantir l'accès au plus grand nombre et assurer l'excellence de nos formations

L'enjeu est de taille. Il nous concerne tous.

Le Gouvernement a voulu cette Table ronde afin que nous nous donnions le temps nécessaire de la réflexion. Il ne s'agit pas de d'ériger de nouvelles frontières, mais bien plutôt de lever au maximum celles qui existent.

Il me semble que, progressivement, le paysage de notre enseignement supérieur devrait être organisé autour de grands pôles d'enseignement et de recherche qui resserreraient les collaborations entre eux et associeraient plus étroitement encore les différents opérateurs actuels de l'enseignement.

Certaines craintes se sont déjà exprimées tantôt quant à l'avenir des pôles et des académies, tantôt quant au devenir de certaines sections d'enseignement supérieur de type court, tantôt encore quant à l'assujettissement de l'enseignement supérieur et de son Ministre à l'économie et à son Ministre.

Croyez bien que nous en tiendrons compte. Pas pour faire plaisir aux uns ou aux autres. Mais parce que nous sommes convaincus qu'il n'est pas possible de mener des chantiers aussi ambitieux sans tenir compte des avis, des remarques, des aspirations et des points de vue qui s'exprimeront autour de la table.

Je l'ai dit il y a un instant, nous n'éluderons pas la question du financement qui, dans sa formule actuelle, a tendance à pousser à la concurrence. Nous devons réfléchir également aux systèmes d'accréditation, aux modes d'évaluation de la qualité de notre enseignement, aux collaborations entre institutions qui ne pourront naître qu'à l'intérieur d'un cadre respectueux des spécificités des uns et des autres.

Enfin, et j'y tiens particulièrement, nous aurons à confirmer et à garantir le caractère inéluctable et ô combien premier de service public de l'Enseignement et, à ce titre, d'assurer son accessibilité à tous et pour tous.

C'est une question qui me préoccupe énormément, et nombre d'entre vous le savent. Il existe encore aujourd'hui chez nous des obstacles d'ordres sociologique et géographique, des barrières financières à l'accès à l'Enseignement supérieur et c'est tout simplement inacceptable au 21^{ème} siècle.

Il me semble important que, tout au long de nos réflexions, l'étudiant soit notre fil conducteur. Que nous gardions systématiquement à l'esprit l'objectif premier qu'est la qualité de sa formation et son épanouissement.

Pour rencontrer ces objectifs, il nous faut une méthodologie. Le document préparatoire figurant dans la farde qui vous a été remise l'explique précisément.

Concrètement, pour garantir un fonctionnement optimal de cette table ronde, nous proposons de constituer six groupes de travail. Ceux-ci traiteront respectivement :

- de la démocratisation,
- du paysage institutionnel,
- du statut des personnels,
- de l'offre d'enseignement,

- de l'ouverture à la société,
- et enfin du financement de l'Enseignement supérieur.

Pour le printemps 2010, un rapport final des travaux sera présenté et débattu au Parlement et au Gouvernement de la Communauté française.

Les enjeux de notre réflexion, de nos travaux et de nos décisions, enfin, sont capitaux. Il s'agit de préserver l'excellence de notre système, de garantir l'accès aux formations, mais aussi de permettre à nos diplômés de participer activement aux réseaux d'excellence internationaux.

Et nous pouvons affirmer sans rougir que les applications de notre recherche sont d'un niveau extraordinaire. Les exemples sont trop nombreux pour que je les énumère ici.

Je n'en citerai qu'un, cédant à l'arbitraire du calendrier. C'est, en effet, la dernière spin-off que j'ai visitée. Quand la société PROMETHERA Biosciences, à l'UCL, est en passe de ranger aux oubliettes la greffe du foie en mettant au point un traitement beaucoup plus léger sur la base de cellules souches, je me dis que nous n'étions pas présomptueux quand nous avons mis la barre très haut en visant la place de leader mondial dans certains domaines de la recherche médicale.

Au nom de cette excellence qui est une réalité et dans le souci de l'épanouissement de ceux que nous avons à former aujourd'hui et que nous aurons à former demain, je forme le vœu que cette Table ronde soit une totale réussite.

Je vous remercie.